RCS : MONTLUCON
Code greffe : 0303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTLUCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00017
Numéro SIREN : 494 132 749
Nom ou dénomination : A.B.C. AUTO BETON CONTROLES

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2020 sous le numéro de dépôt 765

ABC AUTO BETON CONTRÔLES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 24 Quai Forey
03100 MONTLUCON
RCS MONTLUCON 494 132 749

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 juillet 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 426 221.66 euros de la manière suivante :

- Poste « Dividendes » 250 000,00 euros
- Poste « Report à nouveau » 176 221.66 euros

L'actionnaire unique déclare être informée que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des impôts s'élève à 250 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'actionnaire unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la société, son

conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- A prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- A cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'actionnaire unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- 31/12/2018 : 100 000 €
- 31/12/2017 : 150 000 €
- 31/12/2016 : 130 000 €

Certifié conforme
La Gérance

SAS ABC AUTO BETON CONTROLES
Laboratoire étude, convenances, contrôle fabrication
24, quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 04 70 28 82 08 - Fax 04 70 28 81 61
Siret : 494 132 749 00164 - APE 7120B

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC AUTO BETON CONTROLES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 24 QUAI FOREY 03100 MONTLUCON — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 9 4 1 3 2 7 4 9 0 0 1 6 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31 12 2019

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX	2 500	CQ 2 023	477
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	890	AG 890	
	Fonds commercial (1)	AH	412 400	AI	412 400
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	577 743	AS 478 168	99 576
	Autres immobilisations corporelles	AT	336 436	AU 170 371	166 065
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	45 869	BI	45 869
	TOTAL (II)	BJ	1 375 838	BK 651 451	724 386
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	26 496	BM	26 496
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 763 539	BY 406 298	1 357 241
	Autres créances (3)	BZ	18 045	CA	18 045
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	665 122	CE	665 122
	Disponibilités	CF	373 813	CG	373 813
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 995	CI	13 995
	TOTAL (III)	CJ	2 861 009	CK 406 298	2 454 711
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 236 847	1A 1 057 749	3 179 098

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC AUTO BETON CONTROLES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)	DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1 606 018
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	426 222
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 065 240
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	100 563
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	100 563
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	176 682
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	105 839
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	82 762
	Dettes fiscales et sociales	DY	603 149
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	32 983
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	11 879
	TOTAL (IV)	EC	1 013 295
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 179 098

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	923 476
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 179 097,70 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 426 221,66 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/05/2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu, hormis pour les stocks de souffre qui sont valorisés au coût moyen.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	1 à 5 ans
- Inst. agencements divers	2 à 10 ans
- Matériels de transport	3 à 4 ans
- Mobilier	5 ans

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – PROVISION POUR RISQUES

Un litige est en cours avec M NOZAY, propriétaire de l'ancien local de RENNES, suite à l'incendie de 2015, une provision pour risques a été constituée à hauteur de 100 563€.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

A ce jour, la nature et l'étendue de ces impacts ne sont pas précisément évaluables dans la mesure où l'horizon de fin de l'épidémie n'est pas connu.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 2 500 E

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	2 500	2 023	477	%

Fonds commercial (hors droit au bail) = 412 400 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	412 400		412 400	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	***412 400***		***412 400***	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 375 838 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	415 790			415 790
Immobilisations corporelles	894 873	25 058	5 752	914 179
Immobilisations financières	45 583	2 244	1 958	45 869
TOTAL	***1 356 246***	***27 302***	***7 710***	***1 375 838***

Amortissements et provisions d'actif = 651 451 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 079	833		2 913
Immobilisations corporelles	547 129	102 404	995	648 539
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***549 209***	***103 237***	***995***	***651 451***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de recherche et de développement	2 500	2 023	477	3 ans
Concessions et droits similaires	890	890	0	1 ans
Fonds commercial	412 400	0	412 400	Non amortiss.
Matériel - outillage montluçon I01	71 907	69 679	2 228	de 1 à 5 ans
Matériel - outillage gignac la n I02	13 721	13 472	249	de 2 à 5 ans
Matériel - outillage meyzieu I03	177 112	143 392	33 720	de 2 à 5 ans
Matériel - outillage artigues bdx I05	24 183	19 446	4 737	de 2 à 5 ans
Matériel - outillage houplines I07	82 802	71 472	11 330	de 3 à 5 ans
Matériel - outillage dienay I08	20 984	20 614	370	de 3 à 5 ans
Matériel - outillage monts I09	5 278	5 278	0	de 3 à 5 ans
Matériel - outillage nice I10	13 397	5 423	7 975	de 3 à 5 ans
Matériel - outillage wasselonne I11	24 366	17 348	7 018	de 1 à 5 ans
Matériel - outillage gigean I12	41 593	26 728	14 865	de 1 à 5 ans
Matériel - outillage conflans I13	57 330	52 758	4 572	de 2 à 5 ans
Matériel - outillage st jacques de l. I14	22 213	16 446	5 766	de 2 à 5 ans
Matériel - outillage moissy I15	22 858	16 112	6 746	de 2 à 5 ans
Amenagements locaux	5 138	637	4 501	8 ans
Amenag locaux montlucon	16 555	13 812	2 743	de 2 à 10 ans
Amenag locaux marseille	4 993	2 885	2 108	10 ans
Amenag locaux lyon	133 129	73 732	59 397	de 5 à 10 ans
Amenag locaux lille	98 680	46 145	52 535	de 5 à 10 ans
Amenag locaux conflans	8 004	3 489	4 514	10 ans
Amenag locaux moissy	37 872	8 198	29 674	10 ans
Matériel de transport	1 152	1 082	70	1 ans
Mat transport montlucon	2 585	1 444	1 140	de 3 à 4 ans
Mat transport marseille	1 747	1 747	0	3 ans
Mat transport lyon	3 228	1 840	1 389	de 1 à 3 ans
Mat transport bordeaux	683	683	0	de 3 à 4 ans
Mat transport lille	2 368	505	1 863	1 ans
Mat transport dijon	622	69	553	1 ans
Mat transport nice	1 747	1 747	0	3 ans
Mat transport wasselonne	622	62	560	1 ans
Mat transport montpellier	3 742	3 742	0	3 ans
Mat transport conflans	1 218	377	840	1 ans
Mat transport rennes	621	318	304	1 ans
Matériel bureau et matériel informatique	3 747	726	3 020	de 2 à 5 ans
Mobilier	7 983	7 131	852	5 ans
TOTAL	***1 329 969***	***651 451***	***678 517***	

Etat des créances = 1 841 448 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	45 869		45 869
Actif circulant & charges d'avance	1 795 579	1 795 579	
TOTAL	***1 841 448***	***1 795 579***	***45 869***

Provisions pour dépréciation = 406 298 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	437 503	3 380	34 585		406 298
TOTAL	***437 503***	***3 380***	***34 585***		***406 298***

Produits à recevoir par postes du bilan = 7 053 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 399
Disponibilités	3 654
TOTAL	***7 053***

Charges constatées d'avance = 13 995 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 30 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3000	10,00	30 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***3000***	***10,00***	***30 000***

Provisions = 100 563 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &		100 563			100 563
TOTAL		***100 563***			***100 563***

Etat des dettes = 1 013 295 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	176 682	86 863	89 819	
Dettes financières diverses	105 839	105 839		
Fournisseurs	82 762	82 762		
Dettes fiscales & sociales	603 149	603 149		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	32 983	32 983		
Produits constatés d'avance	11 879	11 879		
TOTAL	***1 013 295***	***923 476***	***89 819***	

Charges à payer par postes du bilan = 184 793 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	2 287
Fournisseurs	5 820
Dettes fiscales & sociales	148 333
Autres dettes	28 353
TOTAL	***184 793***

Produits constatés d'avance = 11 879 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 620 868 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 652 957	100,89 %
Produits des activités annexes	1 260	0,03 %
Rabais, remises & ristournes accord	-33 349	-0,92 %
TOTAL	***3 620 868***	***100.00 %***

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 162 589 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	691 250		691 250
Résultat financier	2 523		2 523
Résultat exceptionnel	-104 962		-104 962
Participation des salariés			
TOTAL	***588 811***	***162 589***	***426 222***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 225
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***3 225***

Engagements donnés = 240 360 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	240 360
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	***240 360***

Annexes aux comptes annuels (suite)

Autres informations complémentaires

Le montant de l'engagement en matière d'indemnités de Fin de Carrière (I.F.C.) se monte à 97 337 euros (taux de charges sociales comprises).
Cette somme a été déterminée de la façon suivante :
- Convention collective : Personnels des bureaux d'études technique et des cabinets d'ingénieurs
- Méthode de calcul choisie : méthode rétrospective prorata temporis
- Population retenue : tous les salariés en Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I.) au 31/12/2019
- Table de mortalité retenue : table réglementaire TV 88/90
- Taux d'actualisation : 0.8 % (inflation comprise)
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age minimal de départ à la retraite : 65 ans.

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		203 849	257 485	461 334
Montants de l'exercice		62 510	127 838	190 348
Sous-total		***266 359***	***385 323***	***651 682***

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		44 036	70 596	114 632
Entre 1 et 5 ans		65 503	28 801	94 304
A plus de 5 ans				
Sous-total		***109 539***	***99 397***	***208 936***

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		366	17 676	18 042
Entre 1 et 5 ans		2 478	10 903	13 381
A plus de 5 ans				
Sous-total		***2 844***	***28 579***	***31 423***

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		***378 742***	***513 299***	***892 041***

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 7 053 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir(46870000)	3 399
TOTAL	***3 399***

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Bque int courus a recv(51870000)	3 654
TOTAL	***3 654***

Charges constatées d'avance = 13 995 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	13 995
TOTAL	***13 995***

Charges à payer = 184 793 E

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés cptes courants interets courus(45580000)	2 287
TOTAL	***2 287***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues(40810000)	5 820
TOTAL	***5 820***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov. pour congés payés(42820000)	75 910
Personnel autres chg à payer(42860000)	31 089
Charges sociales sur congés à payer(43820000)	30 364
Autres charges à payer(43860000)	10 369
Autres charges à payer(44860000)	601
TOTAL	***148 333***

Autres dettes	Montant
Clients rabais remise ristourne(41980000)	28 353
TOTAL	***28 353***

Produits constatés d'avance = 11 879 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	11 879
TOTAL	***11 879***

, rue des Forges
3100 MONTLUCON
él : 04.70.28.28.60
ax : 04.70.28.85.19

édéric LAPORTE
ue des Forges
00 MONTLUCON
: 04.70.28.28.60
: 04.70.28.85.19

avenue d'Occitanie
50 ST MAUR
: 02 54 34 58 83
: 02 54 34 39 15

ail : flaporte@laporte-associes.fr

line CLAVON
ue Beaumarchais
00 CLERMONT-FERRAND
: 06.67.55.15.12

-mail : cclavon@laporte-associes.fr

SOGAREC

Commissaire aux comptes

S.A.S ABC AUTO BETON CONTROLES

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : 24 Quai Forey 03100 MONTLUCON

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Communication du commissaire aux comptes sur un évènement survenu postérieurement à la date d'arrêté des comptes

SIRET : 494 132 749 00164 **APE : 7120B**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 120 975 euros
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de RIOM
RCS MONTLUCON 339 454 654

S.A.S ABC AUTO BETON CONTROLES

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : 24 Quai Forey – 03100 MONTLUCON

RCS MONTLUCON 494 132 749

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de la S.A.S ABC AUTO BETON CONTROLES.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S ABC AUTO BETON CONTROLES relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 6 Mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos contrôles ont notamment porté sur le rapprochement des stocks avec l'état détaillé, en mettant en évidence la méthode de valorisation conforme à celle référencée en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTLUCON,
Le, 1er Juillet 2020,

Pour la SARL SOGAREC
Frédéric LAPORTE
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	2 500	2 023	477	1 311	- 834
Concessions, brevets, droits similaires	890	890			
Fonds commercial	412 400		412 400	412 400	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	577 743	478 168	99 576	153 262	- 53 686
Autres immobilisations corporelles	336 436	170 371	166 065	194 481	- 28 416
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés				168	- 168
Prêts				890	- 890
Autres immobilisations financières	45 869		45 869	44 525	1 344
TOTAL (I)	**1 375 838**	**651 451**	**724 386**	**807 037**	**- 82 651**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	26 496		26 496	39 454	- 12 958
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 763 539	406 298	1 357 241	1 447 168	- 89 927
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	495		495	780	- 285
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				155 230	- 155 230
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 003		13 003	19 575	- 6 572
. Autres	4 547		4 547	8 844	- 4 297
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	665 122		665 122	345 117	320 005
Disponibilités	373 813		373 813	168 906	204 907
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	13 995		13 995	12 806	1 189
TOTAL (II)	**2 861 009**	**406 298**	**2 454 711**	**2 197 880**	**256 831**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**4 236 847**	**1 057 749**	**3 179 098**	**3 004 917**	**174 181**

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél. 04 70 28 85 19 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975 €
SIREN : 339 454 654

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 30 000)	30 000	30 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	3 000	3 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 606 018	1 457 353	148 665
Résultat de l'exercice	426 222	248 666	177 556
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**2 065 240**	**1 739 018**	**326 222**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	100 563		100 563
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	**100 563**		**100 563**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	176 682	289 233	- 112 551
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	105 839	316 380	- 210 541
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 762	110 477	- 27 715
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	107 872	72 042	35 830
. Organismes sociaux	84 478	110 080	- 25 602
. Etat, impôts sur les bénéfices	74 521		74 521
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	334 779	334 211	568
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 498	1 882	- 384
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	32 983	31 594	1 389
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	11 879		11 879
TOTAL (IV)	**1 013 295**	**1 265 899**	**- 252 604**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**3 179 098**	**3 004 917**	**174 181**

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975 €
SIRUN : 3.. 454 654

Annexes aux comptes annuels

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975 €
SIREN : 339 454 654

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 179 097,70 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 426 221,66 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/05/2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu, hormis pour les stocks de souffre qui sont valorisés au coût moyen.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	1 à 5 ans
- Inst. agencements divers	2 à 10 ans
- Matériels de transport	3 à 4 ans
- Mobilier	5 ans

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – PROVISION POUR RISQUES

Un litige est en cours avec M NOZAY, propriétaire de l'ancien local de RENNES, suite à l'incendie de 2015, une provision pour risques a été constituée à hauteur de 100 563€.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

A ce jour, la nature et l'étendue de ces impacts ne sont pas précisément évaluables dans la mesure où l'horizon de fin de l'épidémie n'est pas connu.

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 973 €
SIREN : 339 454 654

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 2 500 E

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	2 500	2 023	477	%

Fonds commercial (hors droit au bail) = 412 400 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	412 400		412 400	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	***412 400***		***412 400***	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 375 838 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	415 790			415 790
Immobilisations corporelles	894 873	25 058	5 752	914 179
Immobilisations financières	45 583	2 244	1 958	45 869
TOTAL	***1 356 246***	***27 302***	***7 710***	***1 375 838***

Amortissements et provisions d'actif = 651 451 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 079	833		2 913
Immobilisations corporelles	547 129	102 404	995	648 539
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***549 209***	***103 237***	***995***	***651 451***

SARL SOGANEC
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975 €
SIREN : 339 454 654

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de recherche et de développement	2 500	2 023	477	3 ans
Concessions et droits similaires	890	890	0	1 ans
Fonds commercial	412 400	0	412 400	Non amortiss.
Matériel - outillage montluçon I01	71 907	69 679	2 228	de 1 à 5 ans
Matériel - outillage gignac la n I02	13 721	13 472	249	de 2 à 5 ans
Matériel - outillage meyzieu I03	177 112	143 392	33 720	de 2 à 5 ans
Matériel - outillage artigues bdx I05	24 183	19 446	4 737	de 2 à 5 ans
Matériel - outillage houplines I07	82 802	71 472	11 330	de 3 à 5 ans
Matériel - outillage dienay I08	20 984	20 614	370	de 3 à 5 ans
Matériel - outillage monts I09	5 278	5 278	0	de 3 à 5 ans
Matériel - outillage nice I10	13 397	5 423	7 975	de 3 à 5 ans
Matériel - outillage wasselonne I11	24 366	17 348	7 018	de 1 à 5 ans
Matériel - outillage gigean I12	41 593	26 728	14 865	de 1 à 5 ans
Matériel - outillage conflans I13	57 330	52 758	4 572	de 2 à 5 ans
Matériel - outillage st jacques de l. I14	22 213	16 446	5 766	de 2 à 5 ans
Matériel - outillage moissy I15	22 858	16 112	6 746	de 2 à 5 ans
Amenagements locaux	5 138	637	4 501	8 ans
Amenag locaux montlucon	16 555	13 812	2 743	de 2 à 10 ans
Amenag locaux marseille	4 993	2 885	2 108	10 ans
Amenag locaux lyon	133 129	73 732	59 397	de 5 à 10 ans
Amenag locaux lille	98 680	46 145	52 535	de 5 à 10 ans
Amenag locaux conflans	8 004	3 489	4 514	10 ans
Amenag locaux moissy	37 872	8 198	29 674	10 ans
Matériel de transport	1 152	1 082	70	1 ans
Mat transport montlucon	2 585	1 444	1 140	de 3 à 4 ans
Mat transport marseille	1 747	1 747	0	3 ans
Mat transport lyon	3 228	1 840	1 389	de 1 à 3 ans
Mat transport bordeaux	683	683	0	de 3 à 4 ans
Mat transport lille	2 368	505	1 863	1 ans
Mat transport dijon	622	69	553	1 ans
Mat transport nice	1 747	1 747	0	3 ans
Mat transport wasselonne	622	62	560	1 ans
Mat transport montpellier	3 742	3 742	0	3 ans
Mat transport conflans	1 218	377	840	1 ans
Mat transport rennes	621	318	304	1 ans
Matériel bureau et matériel informatique	3 747	726	3 020	de 2 à 5 ans
Mobilier	7 983	7 131	852	5 ans
TOTAL	***1 329 969***	***651 451***	***678 517***	

Etat des créances = 1 841 448 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	45 869		45 869
Actif circulant & charges d'avance	1 795 579	1 795 579	
TOTAL	***1 841 448***	***1 795 579***	***45 869***

Provisions pour dépréciation = 406 298 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	437 503	3 380	34 585		406 298
TOTAL	***437 503***	***3 380***	***34 585***		***406 298***

Produits à recevoir par postes du bilan = 7 053 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 399
Disponibilités	3 654
TOTAL	***7 053***

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 95 19
SARL au capital de [illegible]
SIREN : [illegible]

Charges constatées d'avance = 13 995 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975 €
SIRET : 339 454 654

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 30 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3000	10,00	30 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***3000***	***10,00***	***30 000***

Provisions = 100 563 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &		100 563			100 563
TOTAL		***100 563***			***100 563***

Etat des dettes = 1 013 295 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	176 682	86 863	89 819	
Dettes financières diverses	105 839	105 839		
Fournisseurs	82 762	82 762		
Dettes fiscales & sociales	603 149	603 149		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	32 983	32 983		
Produits constatés d'avance	11 879	11 879		
TOTAL	***1 013 295***	***923 476***	***89 819***	

Charges à payer par postes du bilan = 184 793 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	2 287
Fournisseurs	5 820
Dettes fiscales & sociales	148 333
Autres dettes	28 353
TOTAL	***184 793***

Produits constatés d'avance = 11 879 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL SOLARES
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975 €
SIREN : 339 454 654

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 620 868 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 652 957	100,89 %
Produits des activités annexes	1 260	0,03 %
Rabais, remises & ristournes accord	-33 349	-0,92 %
TOTAL	***3 620 868***	***100.00 %***

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 162 589 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	691 250		691 250
Résultat financier	2 523		2 523
Résultat exceptionnel	-104 962		-104 962
Participation des salariés			
TOTAL	***588 811***	***162 589***	***426 222***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 28 29 60 - Fax 04 70 28 85 19
Montant du capital de 120 975 €
SIRET : 353 454 654

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 225
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***3 225***

Engagements donnés = 240 360 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	240 360
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	***240 360***

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975 €
SIREN : 339 454 054

Annexes aux comptes annuels (suite)

Autres informations complémentaires

Le montant de l'engagement en matière d'indemnités de Fin de Carrière (I.F.C.) se monte à 97 337 euros (taux de charges sociales comprises).
Cette somme a été déterminée de la façon suivante :
- Convention collective : Personnels des bureaux d'études technique et des cabinets d'ingénieurs
- Méthode de calcul choisie : méthode rétrospective prorata temporis
- Population retenue : tous les salariés en Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I.) au 31/12/2019
- Table de mortalité retenue : table réglementaire TV 88/90
- Taux d'actualisation : 0.8 % (inflation comprise)
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age minimal de départ à la retraite : 65 ans.

SARL [illegible]
Commissariat aux [illegible]
3 Rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975 €
SIREN : [illegible]

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		203 849	257 485	461 334
Montants de l'exercice		62 510	127 838	190 348
Sous-total		***266 359***	***385 323***	***651 682***

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		44 036	70 596	114 632
Entre 1 et 5 ans		65 503	28 801	94 304
A plus de 5 ans				
Sous-total		***109 539***	***99 397***	***208 936***

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		366	17 676	18 042
Entre 1 et 5 ans		2 478	10 903	13 381
A plus de 5 ans				
Sous-total		***2 844***	***28 579***	***31 423***

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		***378 742***	***513 299***	***892 041***

SARL [illegible]
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUCON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975 €
SIREN : 339 454 954

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 7 053 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir(46870000)	3 399
TOTAL	***3 399***

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Bque int courus a recv(51870000)	3 654
TOTAL	***3 654***

Charges constatées d'avance = 13 995 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	13 995
TOTAL	***13 995***

SARL SOGAREC
Commissariat aux comptes
3 Rue des Forges
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 28 28 60 - Fax 04 70 28 85 19
SARL au capital de 120 975 €

Charges à payer = 184 793 E

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés cptes courants interets courus(45580000)	2 287
TOTAL	***2 287***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues(40810000)	5 820
TOTAL	***5 820***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov. pour congés payés(42820000)	75 910
Personnel autres chg à payer(42860000)	31 089
Charges sociales sur congés à payer(43820000)	30 364
Autres charges à payer(43860000)	10 369
Autres charges à payer(44860000)	601
TOTAL	***148 333***

Autres dettes	Montant
Clients rabais remise ristourne(41980000)	28 353
TOTAL	***28 353***

Produits constatés d'avance = 11 879 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	11 879
TOTAL	***11 879***

S.A.S ABC AUTO BETON CONTROLES

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : 24 Quai Forey 03100 MONTLUCON

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

COMMUNICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR UN EVENEMENT SURVENU POSTERIEUREMENT A LA DATE D'ARRETE DES COMPTES

A l'assemblée générale de la S.A.S ABC AUTO BETON CONTROLES,

Nous avons eu connaissance de l'évènement suivant, survenu postérieurement à la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.
Votre Président, n'ayant pas prévu de vous adresser une communication sur ce sujet, il nous appartient, en notre qualité de commissaire aux comptes et en application des normes d'exercice professionnel applicables en France, de porter à votre connaissance cet évènement.

L'émergence du Covid-19 sur le début de l'année 2020 a affecté les activités économiques et commerciales mondiales.
L'épidémie et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2019 qui ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 Décembre 2019.

Fait à MONTLUCON,
Le, 1 Juillet 2020,

Pour la SARL SOGAREC
Frédéric LAFORTE
Commissaire aux comptes